

PRÉFACE

Comme ami des livres, j'ai toujours eu pour les travaux historiques une prédilection marquée. Les ouvrages de ce genre consacrés à la Renaissance Italienne me semblaient plus intéressants par eux-mêmes, peut-être en raison des notes que j'y relevais sur ma famille, je devais être naturellement amené à entreprendre l'histoire des Baglioni. La signer de mon nom, néanmoins, peut éveiller des préventions ; je ne me le dissimule pas : « Apologie », diront certains ; cependant, j'opte pour cette façon de procéder, dont la franchise exclut tout sous-entendu.

Un ouvrage que j'ai entrepris, rédigé et terminé, non sans peine, après plusieurs années de recherches et d'études, devait porter ma signature. Si tous les relevés pris dans les archives et les bibliothèques ne pouvaient m'incomber, les spécialistes que j'en ai chargés en partie se sont bornés à l'apport des matériaux.

Ces pages n'auront pas prêté, que je sache, à des louanges injustifiées qui seraient déplacées sous ma plume ; le fait démentirait mon intention. Un nom peut impliquer des devoirs, mais ne justifie pas de morgue ; j'estime que, suivant le vieux proverbe : « Tirer vanité de son rang, c'est avertir que l'on est au-dessous ». Mais respecter le passé, chercher à dégager ses enseignements, apprécier les gestes héroïques et les belles actions, appartient aux vrais hommes de progrès ; c'est de leur façon de voir que je voudrais m'inspirer. Qu'il me soit permis, si mon impartialité est mise en doute, de compter sur celle du lecteur ; elle lui donnera, j'en suis certain, l'impression de mes efforts vers la vérité en dehors du parti pris.

Nombre d'auteurs hostiles aux Baglioni ont été consultés ; je ne me suis pas cru obligé d'adopter « ipso facto » leurs conclusions, non moins intéressées que celles du parti adverse ; mais j'en ai fait état. Nul ne me demandera de rester indifférent dans la question ; je devais m'efforcer d'être juste. C'est ce que je crois avoir fait, même en discutant certaines assertions acceptées par la foule. Toutes les sources de mon ouvrage sont indiquées et permettent de constater que les historiens ont été étudiés de près ; les documents d'archives complètent ces données.

Les événements auxquels furent surtout mêlés les Baglioni se déroulent au milieu des plus violents contrastes, dans l'éblouissement d'une société que nous ne concevons plus et qui nous étonne : élans mystiques et cliquetis d'épées, cris d'alarme et vivats, tournois et massacres atroces, « tension de toutes les facultés humaines » ; c'est la Renaissance. Aucune période de l'Histoire n'offre de sujets d'étude aussi captivants et d'un intérêt plus soutenu. Cependant, à travers ces splendeurs et ces misères, nous ne pouvons apprécier une époque qu'en nous pénétrant de ses mœurs ; précepte que Chateaubriand a développé comme il sait le faire :

« Nous n'entendons plus aujourd'hui l'esclavage, nous ne concevons plus comment un homme pouvait être la propriété d'un autre homme, et néanmoins les Sages, les Philosophes, les hommes les plus libres et les plus éclairés de l'antiquité le concevaient et le trouvaient juste.

Nous ne comprenons plus comment un juge pouvait accepter les biens de l'accusé qu'il avait jugé et condamné, et pourtant, sous Louis XIV, les Magistrats les plus intègres le comprenaient et le trouvaient naturel... » Conclusion : « Sous certains rapports généraux, nous valons mieux, hommes de notre siècle, ou plutôt notre temps vaut mieux que les hommes et le temps qui nous ont précédés, et cela, tout naturellement par le progrès de la raison et de la civilisation ; mais nous sommes injustes quand nous jugeons nos devanciers par les lumières qu'ils ne pouvaient avoir et par des idées qui n'étaient pas encore nées. »

Quant aux agitations et aux luttes politiques, tout peuple libre doit s'y résigner ; l'Histoire l'enseigne, contredisant les utopies. « Pour règle générale, remarque Montesquieu, toutes les fois qu'on verra tout le monde tranquille dans un État qui se donne le nom de République, on peut être assuré que la liberté n'y est pas. »

Il est néanmoins rationnel de songer, en face de tant de récits mouvementés et sanglants, que le bien fait moins de bruit que le mal. Nous sommes peu documentés sur les périodes d'accalmie, tant les textes deviennent sobres alors et se raréfient ; d'autre part, si la civilisation qu'impose le progrès voile les passions humaines, elle ne les détruit pas : c'est une chose de surface. A toutes les époques, ces passions sont identiques, leur forme seule varie et encore la sauvagerie renaît-elle vite ; si nos mœurs se sont adoucies, notre énergie a subi la même dépression : constatations qui disposent à une compréhension plus calme des temps écoulés.

Cet ouvrage ne s'occupe qu'incidemment du sort de l'Italie, depuis la fin du XVIII^e siècle. Augurer de l'avenir de la Péninsule ne lui appartient pas plus que d'apprécier ce qui serait advenu de tout autre peuple, placé dans les mêmes conditions. Je me suis consacré à une étude du passé : même spécialisée à une seule famille, elle pourra, me semble-t-il, retenir l'attention, en raison des événements auxquels les membres de cette famille ont été mêlés et du milieu qui les vit évoluer.

L'Italie de la Renaissance fut la reine du monde ; déjà, dans l'Europe féodale, elle paraissait une *oasis de civilisation*. (*Cantu*) Elle est à l'avant-garde de tous les progrès dans les Lettres, les Sciences, l'industrie, et la patrie de tous les arts, ceux de la paix comme ceux de la guerre ; les noms de ses grands hommes appartiennent à l'Univers ; ils inspirent tous les êtres pensants. Les Papes et les Républiques Italiennes créent les ambassadeurs, dont l'usage va tant améliorer les relations internationales. Sous le rapport industriel, l'Italie produit à elle seule autant que tous les autres pays, et leur fournit tout leur luxe ; ses banques sont les aînées de toutes celles qui enrichirent l'Europe la prospérité de ses cités et de ses moindres villages n'a d'égale nulle part. Sur son territoire, le paysan n'a pas de glèbe ; déjà le métayage favorise son activité et sa liberté, en dépit des calamités ambiantes. On a remarqué que l'Espagne, sous le plus puissant des despotes, cédait le pas à l'Italie morcelée et partagée en vassalités ; c'est qu'elle était la souveraine du goût et des lettres, dominant mieux ainsi qu'un peuple ne l'eût fait par l'épée. Malgré son déclin, elle conservera longtemps ce rôle ; déchue et divisée, elle unira le prestige des beaux-arts à celui de l'art militaire ; les armées de l'Europe lui prendront leurs principaux tacticiens, stratégestes et ingénieurs. Ainsi les chefs Italiens, de nom ou d'origine, se perpétuent dans un rayonnement de gloire et, à leurs côtés, paraîtront ceux des Baglioni dont l'Histoire a retenu les noms. Certes, pour tenter de donner sa mesure dans ce milieu, il fallait payer de sa personne.

Si loin qu'on puisse trouver trace des Baglioni, ils apparaissent gens d'épée, ayant les qualités et les défauts de leur rôle, fertile en risques, mais qui donne à l'énergie, à la bravoure et à l'abnégation le rang qu'elles méritent. « *Il est naturel et légitime que celui dont C'est le métier de jouer et de sacrifier sa vie pour le repos ou l'honneur des autres, tienne la première place parmi eux. Il est vraiment le premier ; car la vraie mesure de la grandeur humaine, ce n'est pas l'intelligence, c'est le sacrifice.* » (J. Delafosse).^{III-1}

L'examen de nombreux ouvrages d'histoire m'a permis de constater que leurs auteurs, même les plus autorisés, n'évitent pas d'assez nombreuses inexactitudes, et cette remarque, faite pour effrayer mon inexpérience, a tenu mon attention en éveil. Elle m'oblige à m'excuser des erreurs qui m'auront échappé, sans parler de celles que j'aurai prises ailleurs ; le lecteur voudra bien vérifier, à la deuxième partie, si telle ou telle donnée contestable a été maintenue aux notices individuelles. A diverses reprises, il m'est arrivé de modifier certains détails reconnus douteux ou erronés (au cours de l'impression) par suite d'indications complémentaires dont je n'avais pu faire mon profit. Je m'empresserai de faire les rectifications justifiées. Naturellement les passages émanant d'auteurs cités ne sauraient être en cause puisqu'ils figurent à titre documentaire.

Les multiples démarches exigées par la rédaction de ce travail m'ont mis en rapport avec des érudits, des lettrés et des artistes, dont je tiens à reconnaître la parfaite bienveillance ; qu'il me soit permis de leur en exprimer ma gratitude. Au nombre de ces aimables correspondants, ceux dont l'obligeance m'a particulièrement servi doivent être mentionnés en tête de ce volume ; ce sont MM. de Terrebonne (Lyon), l'abbé de Larminat (Rome), le vicomte de Reiset (Paris), le comte Vinc. Ansidei (Pérouse), l'abbé A. Angot (Sainte-Gemmes, Mayenne), le chevalier G. Bertanzy (Pérouse), de Maulde la Clavière (Paris), Émile Picot (de l'institut, Paris), Farochon (Paris), comte de Boury (Paris), comte de Beaufranchet (Creuse), comte O. de Poli (Paris), de la Beaulière (Entrammes, Mayenne), comte O. de Barral (Soissons).

Ont encore droit à mes remerciements, MM. le chevalier R. Ruggi d'Aragona (Rome), marquis de Beaubesne (Paris), J. Chappée et l'abbé Denis (Le Mans), Grosse-Duperon (Mayenne), comte Couret (Orléans), chanoine Reure (Lyon), commandeur D. Carlos de Odriozola (Saragosse), de Saint-Pern (Libourne), Pietro Sgulmero (direct. du Musée Civique, Vérone), L. Fiumi (Florence), P. Valton (Paris), P. de Farcy (Angers), de Touchet, chef d'escadrons (Saint-Omer), comte de Laizer (Poitiers), baron du Roure de Paulin (Paris), chevalier d'Achon (Gennes), marquis de Villeneuve-Esclapon (Paris), Cortez (Saint-Maximin, Var), X. Lafaveur, ancien sous-archiviste (Lyon), les professeurs O. Scalvanti, Fr. Moretti, Aless. Bellucci (Pérouse), M. Auboyneau (Paris).

^{III-1} Notes de la Préface. ☞ Chateaubriand : *Œuvres*, V (ter), p.432. ☞ Gaston Boissier : *La Conjuration de Calina*, p.118. ☞ Cantu : *Histoire des Italiens*, V, p.373 ; VII, p.171. ☞ Hallam : *L'Europe au moyen âge*, III, p.178. ☞ Taine : *Voyage en Italie*, II, p.126. ☞ D'Avenel : *Les Français de mon temps*, p.53. ☞ Jules Delafosse : *Psychologie du Député*, p.194.

Je suis très obligé aux Pères Jésuites de Poitiers qui m'ont autorisé à faire, dans leur bibliothèque, les recherches nécessaires ; je tiens également à remercier les Pères Bénédictins de Ligugé (Vienne), qui mirent, non moins gracieusement, leurs nombreux volumes à ma disposition. L'expulsion des Ordres religieux dispersa, depuis lors, ces belles collections. MM. Prieur et Lejeune, vicaires généraux des diocèses de Mende et d'Arras, m'ont renseigné avec courtoisie. Enfin j'avais chargé M. l'abbé E. Sol, archiviste paléographe du Vatican, de relever dans les collections pérousines les données utiles ; sa compétence et son expérience des travaux historiques lui ont permis de me satisfaire ; M. Th. Courtaux, à Paris, n'a pas moins bien rempli les missions que je lui ai confiées.

Je sais gré à MM. les archivistes et bibliothécaires des départements, des indications qu'ils m'ont fournies sans délais ; c'est dire que je remercie MM. :

les Archiviste :

Autorde, de la Creuse ;
De Grandmaison, d'Indre-et-Loire ;
Richard, de la Vienne ;
Laurain, de la Mayenne ;
Fournier, des Bouches-du-Rhône ;
Touraujon, de la Corse ;

les Conservateurs des Bibliothèques :

Ginot, de Poitiers ;
Ch. Brou, de Laval ;
Barré, de Marseille ;
Cantinelli, de Lyon.

A tous ceux dont j'ai apprécié les aimables attentions et le désir de me venir en aide, merci. L'étude, les recherches et la continuité de l'effort laissent, malgré les difficultés, un charme indéfinissable. C'est sous cette impression que j'écris ces lignes, souhaitant à mon ouvrage d'intéresser ceux qui apprécient assez les récits d'autrefois pour se montrer indulgents au narrateur.

COMTE L. DE BAGLION DE LA DUFFERIE.

Château de Badevillain, avril 1906.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DIVISION DE L'OUVRAGE

La situation occupée historiquement par les Baglioni peut se résumer ainsi : à partir du XII^e siècle et au cours des six siècles suivants, leur Maison fournit aux Armées, au Gouvernement, aux Lettres et à l'Église des personnages dont la réputation dépasse parfois les frontières du pays.

Pellini rapporte que le premier d'entre eux fut installé à Pérouse comme Vicaire impérial par Frédéric Barberousse, son parent ; ce Baglioni devint la souche de toute la famille. Ses descendants vont dominer peu à peu les compétitions locales, comme chefs de faction, jusqu'à ce que leur influence aboutisse à la Souveraineté de fait ; les périodes d'autorité exercées par la Maison Baglioni représentent un siècle. **Oddo**, **Pandolfo**, **Malatesta Ier** et **Braccio** Baglioni précèdent, dans la direction politique de Pérouse : **Guido**, **Giovan-Paolo Ier**, **Malatesta IV** et **Rodolfo**, qui leur succéderont d'une façon plus complète. Deux d'entre eux, **Malatesta Ier** (1435) et **Malatesta IV** (1522), sont qualifiés *Pères de la Patrie*. Chaque page des annales pérousines montre les Baglioni occupant les fonctions en évidence : Chefs des Prieurs ; Ambassadeurs près des Papes, des Souverains et des Républiques ; Décemvirs ou Capitaines de Comtés ; membres des commissions des collèges ; délégués du Gouvernement. Récemment encore (1848-49) un Baglioni était Gonfalonier de Pérouse.

Mais leur véritable place est à la tête des troupes ; c'est là que, du XII^e au XVIII^e siècle, leurs noms se relèvent constamment, grâce aux Chevaliers, aux Capitaines d'armées et aux Condottiers fournis par leur Maison. Ils guerroyent non seulement en Italie, mais en Allemagne, en France, en Autriche, en Hongrie, à Chypre ou à Malte, etc., dans les campagnes les plus meurtrières ; bon nombre d'entre eux sont tués à l'ennemi. Peu de familles donnent autant de capitaines-généraux, dans une égale période de temps, pendant laquelle les Baglioni tiennent, de père en fils, le bâton de commandement. Les plus connus de ces généraux en chef sont, du XIV^e au XVII^e siècle, en Ombrie : **Nuccio** (1318), **Pellino** (1378), **Malatesta Ier** (1435), avant que la politique pérousine se soit identifiée avec celle des Baglioni.

Astorre Ier exerce le commandement général (1495) quand le chef de sa Maison gouverne depuis sept ans déjà sa patrie. Naguère, **Becello** avait les troupes d'Orviéto sous ses ordres (1331) ; désormais, d'autres Baglioni commanderont les principales forces d'Italie : **Braccio**, les armées du Saint-Siège (1452) ; **Giovan-Paolo Ier**, capitaine-général de Sienne (1500), puis de Florence (1503), Gonfalonier de l'Église (1506), capitaine-général de Venise (1511), enfin, Gonfalonier d'Orviéto (1519). **Orazio II** est capitaine-général des Bandes-Noires (1528). **Malatesta IV**, son frère aîné, commande dans le même grade les troupes de Florence (1530) ; **Rodolfo II**, la cavalerie ducale de Toscane (1553). De même, **Astorre II** est capitaine-général de cavalerie pour Venise (1563) et **Adriano II**, son frère, a sous ses ordres les condottiers de Maximilien II, Empereur d'Allemagne (1565) ; il devient lieutenant-général des armées du Saint-Siège (1573). **Orazio III** est surintendant-général de l'infanterie vénitienne (1617). D'autres Baglioni sont mestres-de-camp-généraux (**Frederico**, 1570 ; **Giovan-Paolo II**, 1572) ou occupent divers grades élevés. Du XVI^e siècle à nos jours, après l'organisation des régiments, les Baglioni, ou Baglioni, fournissent en Italie et en France, dans la cavalerie et l'infanterie, des Colonels et lieutenants-colonels, des officiers supérieurs et des capitaines, etc. Leurs noms se retrouvent aux Gardes-du-Corps et dans la Marine, comme autrefois parmi les Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem (**Francesco**, 1431 ; **Marco**, 1437 ; **Gismondo**, 1454 ; **Pietro**, 1556 ; **François**, 1627 ; **Alessandro**, vers 1631).

Ils sont Gouverneurs des plus grandes cités Italiennes : **Bagliunguido** à Naples (1397) ou **Astorre II** à Rome (1548) ; **Malatesta V** est gouverneur de la Marche (États de l'Église, vers 1633), après avoir rempli la même fonction à Forlì, Todi et Piceno. D'autres Baglioni occupent un poste similaire à Città di Castello, Borgo-San-Sepolcro, Brescia, Bergame, Peschiera, Padoue, Vérone, Ancône, Assise, etc. Plusieurs membres des rameaux français exercent divers gouvernements dans leur pays d'adoption. Les îles de Candie, de Corfou et de Chypre furent également gouvernées par des Baglioni (**Alberto**, vers 1566 ; **Astorre II**, 1567 et 1569). Nombreux sont les membres de cette famille qui, dès le début du XIII^e siècle, deviennent Podestats de villes Italiennes comme Florence, Spolète, Orviéto, Lucques, Pérouse, Camerino, Narni, Fano, Terni, Fermo, Nocera, Città di Castello, Ascoli, Spello, Castel della Pieve, Montefalco, etc. Dans certaines de ces villes, et non les moindres, plusieurs Baglioni occupèrent la même fonction.

Contrastant avec l'intervention de leur Maison dans les dissensions Italiennes, tels ou tels Baglioni multiplient les constructions d'églises, de chapelles et de couvents, ainsi que les fondations pieuses. Ils fournissent de nombreux prélats parmi lesquels certains sont signalés par de réelles qualités. On cite les Évêques de Macerata, puis de Recanati (**Angelo**, 1409) ; de Pérouse (**Giovanni-Andrea**, 1435, et **Troïlo**, 1501) ; d'Orviéto (**Gentile**, 1507, et **Ercote**, 1511) ; d'Alexandrie (**Agostino**, 1569) ; de Pesaro, puis d'Assise (**Malatesta V**, 1512 et 1541) ; ce dernier Nonce à Vienne, près des Empereurs Ferdinand II et Ferdinand III. Les Evêques de Tréguier, puis de Poitiers (**François-Ignace**, 1679 et 1694), de Mende (**Pierre**, 1707) et d'Arras (**François**, 1725). Les Baglioni donnent deux grands-maîtres de l'Ordre du Saint-Sépulcre, dits maîtres-généraux (ou Grands Prieurs de Saint-Luc de Pérouse) (**Nicolo**, 1409, et **Giovanni-Andrea**, 1427), alors que cette milice avait le pas sur tous les autres Ordres^{VI/1} et comprenait encore plus de 2.000 maisons en Europe. Deux Généraux d'Ordre sortent également de cette famille (**Evangelista**, des Franciscains, † 1494 ; **François-Ignace**, des Oratoriens, 1679). On compte des Baglioni parmi les Référendaires et Protonotaires Apostoliques, les Auditeurs de Rote, les Chanoines, Prieurs, Archiprêtres et Abbés commendataires d'importantes abbayes, en Italie et en France (ces derniers aux XVII^e et XVIII^e siècles à Saint-Vincent de Senlis ; Bonneval, près Poitiers ; Saint-Vincent de Laon), les Camériers du Saint-Père, les Abbesses et Prieures de différents couvents.

Dans les fonctions civiles, des Baglioni sont Sénateurs de Rome (**Polidoro**, 1446 ; **Astorre II**, 1548) et de Florence (**Camillo**, 1592). Ils comptent deux Commandants de la Noblesse des Lyonnais, Forez et Beaujolais (**François** et **Artus**, XVII^e siècle), trois Prévôts des marchands de la ville de Lyon (**Pierre**, 1600 ; **Léonor**, 1638 ; **François**, 1658), première charge consulaire ; le titulaire représentant la cité.

Erudits et lettrés, plusieurs Baglioni obtiennent le grade de Docteurs (« in utroque jure » ; en Sorbonne, etc.) ; certains sont cités parmi les Conseillers au Parlement de Paris (XVI^e siècle), les membres du Corps législatif (**Oddi-Baglioni**, 1813) et les Auditeurs au Conseil d'état (id.), etc.

De nombreuses distinctions leur sont attribuées. **Adriano II** Baglioni, auquel les Empereurs Charles-Quint et Maximilien II avaient remis chacun un collier d'or (1547 et 1566), reçoit en France le collier de Saint-Michel (1569), destiné naguère à **Malatesta IV** (1528) et conféré, par la suite, à plusieurs membres de la famille (**Pierre**, 1597 ; **Léonor**, 1635 ; **René**, 1647). Du XV^e siècle à notre époque, les Baglioni sont décorés de différents ordres : Aigle Blanc (de Modène) ; Saint-Etienne (Commandeur), le Lys, (1572) Croix de Saint-Louis ; Croix-Étoilée ; Nichan-Iftikar ; Croix « Pro Ecclesia et Pontifice » ; Légion d'honneur (officier, 1904), etc. Ils occupent, près des princes, des charges honorifiques : **Michele** Baglioni est Écuyer ordinaire des ducs Louis Ier et Louis II d'Anjou (XIV^e siècle) ; d'autres sont gentilshommes ordinaires de la Chambre des rois Henri II, François II, Charles IX, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. **François-Marie**, comte de Baglion de La Salle, est Gentilhomme de la Manche du roi Louis XV et Ier chambellan de Mgr le comte d'Artois (1764). Viennent encore des Baglioni, ou Baglion, Gentilshommes du roi de Toscane ou du prince de Condé, Pages et Écuyers de la Grande et de la Petite Ecurie (1589, 1670, 1702) ; un page de l'impératrice Éléonore (XII^e siècle). Honneurs de la Cour, en France, au XVIII^e siècle.

Les Baglioni sont comtes Feudataires du Saint-Siège (érection de Bettona en comté, pour **Giovan-Paolo**, par Léon X (1516) ; transmiss. à ses fils ; confirm. par Clément VII) ; marquis de Montalera (**Braccio II**, création de Léon X, 1527) ; cités comme vice-marquis de Castiglione (**Giovan-Paolo II**, 1591) ; marquis de Morcone (**Michel' Angelo**, cit. 1635) ; marquis de Bettona, comtes de Graffignano (**Malatesta V**, 1641) ; comtes de La Salle (érection en comté, par lettres patentes, pour **François** Baglion, 1654) ; comtes de La Motte (**Jacques** Baglion de La Dufferie, cité, 1691) ; barons d'Ions (érection pour **François** Baglion, 1664), de Pocé et de Marson (**Jacques** et **René** Baglion de La Dufferie, XVII^e siècle) ; cités comme marquis de Baglion, de La Dufferie et de La Salle depuis la seconde moitié du XVIII^e siècle. Comtes de Schifanoia et d'Antognolla (**Oddi-Baglioni**) ; comtes Oddi-Baldeschi (transmiss. par les Eugénii) ; baron de l'empire français (**Giuseppe**, 1813) ; patriciens de Pérouse, de Rome, de Viterbe, d'Orviéto, de Florence, etc. Proclamés seigneurs par les villes d'Orviéto (**Becello**, 1331), de Borgo San Sepolcro (**Oddo**, vers 1322) et de nombreux fiefs Italiens qui les reconnaissent pour leurs barons. Possesseurs d'importantes seigneuries en Italie avec Spello (concédié par Martin V à **Malatesta Ier** dès 1425) et Bettona comme chefs-lieux des principales agglomérations de fiefs. Ils ont en France de nombreuses terres dans le Maine, la Touraine, l'Anjou, le Lyonnais, le Bourbonnais, le Charolais, etc.

^{VI/1} Sauf la Toison d'Or, fondée seulement en 1429. ☞ comte Couret : *Notice histor. sur l'Ordre du Saint-Sépulcre de Jésus*, pp. 4, 68 à 70, 80. Ne pas confondre l'Ordre primitif du Saint-Sépulcre, fondé en 1099, avec les reconstitutions faites à partir du XVI^e siècle, et les diverses congrégations aux noms similaires.

La Maison Baglioni s'est apparentée aux noms les plus illustres d'Italie et les plus en évidence de la région pérousine. Elle a contracté en France de belles alliances. Parmi les familles, Italiennes et françaises, directement alliées aux Baglioni, figurent, par ordre de dates, les Savelli, Montemellini, degli Oddi, Vincioli, Vibii, Michelotti, Ermanni della Staffa, Signorelli, d'Antignolla, Fortebracci, Ranieri, Orsini, Fregosi, Salimbeni, Paganelli, Baglioni de Stipicciano, de Acquaviva, Sforza, Varani, degli Atti, Alfani, Crispolti, de Marsciano, Bontempi, Baldeschi, della Corgna, Vitelli, del Monte, Conti, Montesperelli, Gatti, Fiumi de Sterpeto, de Bellis, Graziani, Colonna, Alviano, Petrucci, Bigazzini, Monaldeschi, Salviati, Gabrielli, Marescotti, Cancellarii, Alessi, Piccolomini, Rossi, Santa-Croce, Cesi, Eugenii, Borbone de Sorbello, Borgia, Oddi, Danzetta, Vermiglioli, Ansidei, Corsi-Salviati, Pinelli-Gentile. La branche de Baglioni de La Dufferie est alliée aux de Surcoulmont, de La Croix de Tesnières, de Chérel, de Cotteblanche, de Vaudour, de Housse-magne, de Boisbérenger, Le Cornu de La Marie, de Fontenailles, de Vahais, du Bois-Maquillé, Durant de Villegaignon, Guérin de Cicé, de Beaumanoir-Lavardin, de Mareuil, de Biars, du Guesclin, de Brisay, de Scépeaux, de Brossard, des Champs, Poret du Buat, de Giverville, d'Héliand, de Sarcé, de Boynes, de Longueval-d'Haraucourt, de La Villirouët, Perry de Nieüil, de Saint-Vulfran, de Wacquant, de Roquefeuil, de Beaufranchet.

Les alliances des Baglioni de Saillant et de La Salle (en Lyonnais) sont avec les de Guibert, Cocchi-Donati, Guerrier d'Ions, Guicciardini, Henry de La Salle, de Villeneuve de La Bâtie, du Gué de Bagnols, de Persy, Aumaître des Ferneaux, de Chaponnay, de La Grange de La Praye, d'Allonville de Louville, de Beauvoir-Grimoard du Roure, de Laizer de Siougeac, de Bessuéjols de Roquelaure.

*
* *

DIVISION DE L'OUVRAGE

L'Histoire de la Maison de Baglioni est divisée en deux parties principales :

- 1) la première partie, ou Etude historique, précédée d'une introduction. Cette première partie se subdivise en dix chapitres.
- 2) La seconde partie, ou Étude généalogique, précédée d'un Avertissement, qui comprend la nomenclature des sources imprimées et manuscrites. Elle se subdivise en dix sections, chacune d'elles correspondant, autant que possible, aux chapitres ci-dessus. Cette seconde partie comprend :
 - a) La nomenclature de chacun des Baglioni, ou Baglioni, cité par ordre de primogéniture et accompagné d'une notice;
 - b) Une analyse des faits rapportés à la première partie (historique), et qui compose la notice du personnage principal de chaque section;
 - c) Toutes les notes concernant les noms et les faits cités à l'historique et à son introduction, y compris les branches, rameaux ou personnes qui n'y ont pas trouvé place ;
 - d) Quelques études et détails complémentaires ; un relevé de noms isolés, de familles distinctes, etc. Une section annexe, placée à la fin de l'ouvrage, comprend un Tableau généalogique de la famille.

En tête des chapitres, sept « Extraits » de ce tableau permettent de reconnaître les personnages cités au cours du récit correspondant. Entre les sections IX et X sont intercalés: une nomenclature des alliances de la Maison Baglioni, avec description de leurs armoiries ; plusieurs filiations complémentaires (ascendances). Cinq tables relatent :

- 1) Les noms de tous les Baglioni ou Baglioni cités;
- 2) les noms de toutes les personnes autres que les Baglioni ou Baglioni des noms des auteurs ne figurent à cette table que s'ils sont indiqués dans le texte et non aux notes « sources ») ;
- 3) les noms de lieux ;
- 4) le relevé des phototypies ;
- 5) les matières contenues dans l'ouvrage.

*
* *

OBSERVATIONS

La rédaction primitive de ce travail comportait, au bas de chacune des pages de l'Historique, les notes correspondantes. C'est le mode de contrôle le plus rapide et le plus rationnel ; mais, dans le cas actuel (où les sources ne comportent pas moins de 12.000 fiches) il présente de sérieux inconvénients : 1° Les noms des auteurs les plus particulièrement consultés se répètent à satiété. 2° L'extrême abondance des notes obligeait à diviser l'ouvrage en plusieurs tomes, ce que je tenais essentiellement à éviter. 3° La 1^{ère} partie (Historique)

se trouvait encombrée, au point que certaines pages ne recevaient plus que 4 ou 5 lignes de texte. Encore celui-ci était-il hérissé de renvois. Ces résultats embarrassent la lecture courante. 4° Le plus grand nombre des lecteurs s'en rapporte à l'Historique, se réservant de vérifier telle ou telle donnée, ce qui est aisé en consultant la II^e partie, où les notes correspondent à chaque personnage. Cette recherche est moins gênante pour le lecteur qu'un texte encombré de renvois. 5° Ceux des lecteurs qui tiendraient à vérifier à fond tout le texte, trouvant à la II^e partie les noms d'auteurs, avec toutes les pages consultées à la fois (au lieu d'une mention séparée pour chacune de ces pages), peuvent être obligés de parcourir en entier l'ouvrage auquel la note les aura renvoyés. Mais, pour un érudit habitué à ce genre de contrôle, l'inconvénient s'atténue. Il permet de constater l'exactitude des autres passages cités. 6° Sur tous les sujets offrant quelque intérêt, la rédaction analytique des notes permet de se reporter à la page exacte de l'auteur.

Les notes de la 1^{ère} partie ne sont que le développement du texte. Les sources qui les concernent ont été classées ordinairement avec celles du personnage principal, cité au chapitre et à la section. Bien que chacun des chapitres de la 1^{ère} partie corresponde à la section du même chiffre de la II^e, l'ordre de primogéniture n'a pas toujours permis de faire concorder chapitres et sections. L'ensemble des notes d'un même auteur est relevé par ordre de dates. Celles-ci, indiquées dès qu'il s'agit d'un fait ou d'un détail intéressant, permettent de les retrouver dans la rédaction de l'Historique et des notices analytiques où elles sont répétées. Le groupement des sources est placé à la note du personnage principal de chacun des chapitres ; pour les personnages secondaires, il est utile de s'en rapporter, non seulement à leurs notes, mais à celles du personnage principal contemporain. De même, lorsqu'il s'agit d'événements importants, on complétera la note principale par celles des figures de second plan les plus en évidence. La table des noms permet de retrouver toutes les citations relatives à un personnage. Les notes concernant chaque individu doivent parfois se joindre à celles de contemporains ascendants directs, ou frères, quand la citation émane d'une liste cotée au nom de ces derniers. Faute de données précises, et en raison des divergences relevées dans les auteurs, l'ordre des naissances est établi d'après la vraisemblance. Les filles sont toujours citées après les garçons. Quand une croix ne précède pas la dernière, ou l'unique date citée pour un personnage (dans les arbres généalogiques), ne pas considérer cette date comme celle du décès ; le personnage a pu survivre, sans qu'une citation m'en soit parvenue. Par contre, il peut être décédé avant la dernière date citée ; elle rappellerait alors son nom dans un acte notarié. Certaines confusions se sont produites entre individus (de second plan) portant, à la même époque, eux et leurs ascendants, des prénoms identiques.

Confiné dans l'histoire des Baglioni, j'ai dû m'abstenir d'exposer les événements généraux, quand le rôle joué par les seigneurs pérousins ne le rendait pas nécessaire ; pour une simple citation d'un personnage de la famille, je me borne à mentionner l'événement auquel il est mêlé. Suivant l'usage ancien, les noms de famille font souvent place, dans les textes, aux noms des seigneuries ou d'un surnom adopté. Ainsi les Ermanni, ou Armanni, deviennent les della Staffa, puis Conestabile ; les Arcipreti se changent en della Penna ; les Paganelli en Monte-Alboddo ; les Fiumi en de Sterpeto ; les Gabrielli en Monte-Vecchio, etc. Il m'est impossible de spécifier, chaque fois, le cas au cours du récit ; les ouvrages spéciaux renseignent à ce sujet.

Je me suis efforcé d'adopter l'orthographe des noms de famille sous sa forme actuelle ; della Corgna, par exemple, s'écrivait indifféremment la Cornia, da Corgnie, etc. Les noms de lieux sont également indiqués, autant que possible, sous leur forme usitée aujourd'hui ; néanmoins je n'ai pu toujours adopter, pour les localités de second ordre, une désignation invariable, faute de données fournies en temps opportun. Pour déterminer une période quelconque, ou l'âge d'un personnage, j'ai dû parfois m'en tenir à une désignation approximative. Non seulement les historiens ne s'entendent pas toujours sur les dates ; mais les divers calendriers en usage dans telle ou telle partie de l'Italie facilitent les erreurs ; on n'est pas certain, à l'occasion, de calculer sur un même calendrier et l'un commence à Noël, l'autre au 1^{er} mars (système antique), un autre à l'Annonciation (25 mars), le nôtre enfin au 1^{er} janvier.

Il m'était impossible de prendre moi-même toutes les cotes dans les bibliothèques et archives ; leur transcription du dépôt original dans mes dossiers, puis de là sur les feuilles envoyées à l'impression, a dû occasionner quelques inexactitudes ; je serai obligé aux personnes qui voudront bien me les signaler. La responsabilité des assertions remonte à l'historien cité, et non à l'auteur qui le cite ; j'insiste sur ce point. Quelques fiches incomplètes, ou erronées comme dates, ont pu être intercalées hors de leur place normale ; mais ces légères erreurs ne modifient pas l'exposé des événements. Afin de simplifier les indications de noms au cours du récit j'ai adopté la forme sous laquelle ces noms sont plus rapidement compréhensibles ; au lieu d'écrire les degli Oddi, les degli Ermanni, j'opte le plus souvent pour la forme-type : Oddi, Ermanni, etc. Il existait bien une famille Oddi, distincte de la famille degli Oddi, mais cette dernière est seule en cause au temps des Baglioni. Pour les prénoms des Baglioni historiques, j'ai dû adopter l'ordre chronologique sous lequel ils sont connus et cités, comme I^o, II^o, etc., même quand d'autres membres de la famille, aux prénoms similaires, devraient (comme date) être placés dans l'intervalle. Les noms ou prénoms Italiens particulièrement connus en France sont orthographiés sous leur forme française : Gonzague, pour Gonzaga ; Médicis, pour Medici ; Montefeltre, pour Montefeltro ; ou Cosme, pour Cosimo (de Médicis) ; François-Marie, pour Francesco-Maria (duc d'Urbin), etc. Les noms des Papes et des Souverains de marque sont cités en français. Certains noms de famille que nos vieux historiens avaient francisés reparaissent sous leur véritable forme Colonna, pour Collonne ; Doria, pour d'Orie ; Malatesta, pour Malateste ; Sforza, pour Sforce.

Même observation pour les noms de lieux, désignés sous leur forme française quand nous y sommes habitués Florence, pour Firenze ; Naples, pour Napoli ; Pérouse, pour Perugia ; Urbin, pour Urbino ; etc. A

ce sujet, la distinction est forcément arbitraire, car tels noms sont connus jusqu'à un certain point, difficile à déterminer ; les autres noms et prénoms d'Italie conservent leur forme étrangère.

Les Baglioni sont dits Baglioni, en même temps que famille Italienne, et Baglion, comme rameau français.

Tel qu'il est présenté, cet ouvrage forme un tout, correspondant à son plan. Mais un travail aussi complexe et dont les développements nécessiteraient encore de longues recherches, ne saurait être définitif ; il peut, au contraire, susciter quelques études complémentaires. J'ai réuni une collection de dossiers dont la plus grande partie a été utilisée ; le surplus, assez considérable, permettrait de rédiger un volume de la même importance que celui-ci. Peut-être pourrai-je entamer cette besogne. En attendant, je me borne à dresser le plan qui se diviserait de la façon suivante :

- 1) Étude, du point de vue historique et administratif, des fiefs et seigneuries des Baglioni ou Baglion.
- 2) Publication « in extenso » des pièces officielles des archives publiques Italiennes et des pièces des archives françaises présentant quelque intérêt.
- 3) Correspondance d'État ; lettres envoyées aux grands personnages ou reçues d'eux ; analyse des pièces principales des archives particulières ; sceaux.
- 4) Généalogie des diverses branches des Baglioni, afin d'établir les points de jonction qui les concernent ; ce travail permettrait d'accepter ou d'éliminer telles ou telles familles sur lesquelles les indications font défaut.
- 5) Relevé et examen des ouvrages littéraires ou scientifiques composés par des Baglioni.
- 6) Rédaction d'une notice sur chacune des alliances de la maison de Baglion, en Italie et en France.

Les documents phototypiques pourraient être en aussi grand nombre, dans cet ouvrage, que dans son devancier ; mais, à l'ensemble des études qu'il contiendrait manquerait l'intérêt et le mouvement que le lecteur attend d'un récit historique. Cependant, les chercheurs et les érudits pourraient en faire leur profit. Quant à la publication « in extenso » de tous les documents et des preuves, je ne me suis pas arrêté à un projet de ce genre ; ce cartulaire engloberait une série de tomes d'un intérêt trop spécial à une famille pour que le succès de sa publication correspondît à l'effort demandé.

INTRODUCTION

L'origine d'une maison féodale se confond avec les premières notions de la Féodalité elle-même ; c'est la nuit des temps, dernier recours des historiens qui concilient ainsi la diversité des opinions. S'inspirant de cette façon de procéder, Pierre de Quiqueran commence en ces termes son Livre de Raison « *Comme la meilleure et la plus avantageuse marque de Noblesse est d'en ignorer l'origine, nous pouvons présumer quelque avantage de ne savoir pas où, et par qui, les Quiqueran ont commencé...* »

Ce serait presque le cas des Baglioni ou Baglion. Après examen des anciens documents et des chroniques, quelques éclaircies perceront les brumes du passé ; mais il aura fallu procéder par tâtonnements et se résigner à des lacunes ;

Le premier Baglione cité dans l'Histoire, celui que de vieux auteurs considèrent comme la souche initiale des Baglioni, est un comte Ballio, chef de marque dans l'armée impériale de Gratien ; Pacatus le qualifie de *triumphalis* et prétend que ce « Comes » Ballio (*alias* Vallio) préféra la mort à la tyrannie de Maxime victorieux. Plusieurs historiens adoptent cette version, au sujet de laquelle saint Ambroise, légat du très jeune empereur Valentinien, émet des réserves. L'évêque adresse à Maxime, qu'il considère comme l'assassin de Ballio, de vifs reproches rappelés dans sa correspondance (Lettre XXVII) d'une façon saisissante. La scène se passe à Trèves (383) : Maxime s'est plaint de l'accueil empressé fait par Valentinien aux anciens officiers de Gratien, lesquels, en grand nombre, désertent son armée ; à cela, saint Ambroise objecte que ces officiers, libres d'aller où bon leur semble, sont d'autant plus excusables de se soustraire à la disgrâce et à la mort : « *La mort de qui voulez-vous dire ?* » interrompt sèchement Maxime. « *De Ballion, par exemple, précise l'évêque, et cependant quel homme, quel guerrier C'était là ! Sa fidélité à son Empereur devait-elle être pour lui une juste cause d'exil ?* » « *Mais, ce n'est pas moi qui l'ai tué* », reprend Maxime. « *Pourtant, on nous a dit que quelqu'un en avait donné l'ordre !* » Et, cynique, le tyran de riposter aussitôt : « *S'il ne s'était tué lui-même, j'aurais commandé de le conduire à Cavaillon et là, de le brûler vif.* » « *C'est bien assez, conclut l'évêque, pour que vous puissiez être accusé de l'avoir tué ! Mais qui donc pouvait espérer se soustraire à vos sanctions après le meurtre d'un si brave guerrier, d'un si fidèle soldat, d'un Comte si important ? ...* » La réplique de Maxime a dérouté les historiens au sujet du décès de Ballio ; cependant Fallue, dans ses « *Annales de la Gaule* » puisées aux bonnes sources, spécifie que « *le comte Balion fut étranglé par les soldats bretons* ». Longtemps avant cet auteur, Claude de Rubys n'adoptait pas la version du suicide. « *Lors du meurtre de Gratien à Lyon, écrit-il, il n'y eut pas un de ses serviteurs qui fit contenance de s'en remuer : lorsqu'un brave Seigneur de sa suite nommé Balio fut payé de la même monnaie que l'empereur son Maître.* » De Rubys remarque qu'il s'agit du « *Balio, du quel on dit que sont sortis ces Balions qui, par leurs prouesses, ont tant fait parler d'eux en Italie et ailleurs : et d'où nous avons des rejetons en notre ville de Lyon qui ne dégèrent point de la vertu et valeur de leurs ancêtres.* » Bregnot du Lut réédite cette hypothèse, acceptée par divers généalogistes.

La descendance présumée de ce premier Balion, dont le nom devient Baglione en Italie, prend ici sa place au simple titre documentaire ; aucune famille, si antique soit-elle, ne peut se réclamer de données sérieuses à cette époque. Les faits échappent en grande partie ; fort rares sont les documents qui survécurent aux bouleversements des siècles ; encore risquent-ils d'être éliminés par la critique. Seules, les généalogies avancent des opinions aussi péremptoires que contestables. Ces préliminaires se borneront aux citations que je devais produire parce qu'elles intéressent cette étude ; certaines émarient d'écrivains réputés : je me garderai de conclure.

L'historien Fanuse Campano, consulté par Felice Ciatti, prétend, sur l'autorité des plus anciens auteurs, « *con l'autorità di piu antichi scrittori* » que les Baglioni passaient d'Italie en France en la personne d'un Oldarick vivant au temps de Charlemagne (798, 799). (Ballio, ou Baglione en Italien, serait un prénom souvent usité dans une même lignée et devenu patronymique. Oldarick aurait été « Ballioni » comme fils, ou petit-fils, d'un ascendant de ce nom venu de Germanie en Italie). Quoi qu'il en soit, Charlemagne couronné

Empereur d'Occident (**800**) voulut récompenser la valeur d'Oldarick en le mariant à Arminzia, issue de la haute noblesse saxonne. La Saxe, autant de fois soumise que révoltée, ne s'est pacifiée qu'en raison de sa conversion au christianisme ; Oldarick aurait été gratifié d'un important gouvernement dans cette région.

Trois fils lui sont attribués : Carlo, Mariperto et Orazio ; ce dernier, père lui-même d'Oldarick (II), qui eut pour fils : Almaro (Aymard). Sur Almaro subsisteraient quelques données : vigoureux et de belle mine, « *bello di volto, e valoroso di corpo* », il est élevé par Othon II, Empereur d'Allemagne (**973, 983**), à plusieurs dignités (**975**), récompense de sa conduite dans les guerres contre Esclavons et Francs. Puis à la suite de son Prince, Almaro marche contre Lothaire, Roi de France, usurpateur du Duché de Lorraine pour son frère Charles ; en deux mois, l'armée impériale parcourt le royaume, et Almaro, de nouveau signalé pendant la campagne, reçoit le comté de Boulogne en Picardie. Son fils Rodolfo, comte et plus tard duc de Boulogne, continue la descendance par ses fils Ottone et Eustazio (Eustache) ; ce dernier marié à Ida d'Ardenne, fille de Godefroid duc de la Basse-Lorraine.

Les enfants d'Eustazio et d'Ida furent Godefroid, Beaudouin et Eustazio (ou Eustache (II), classé III^e du nom (**1120**) par le Père Anselme). En eux nous trouvons des figures de connaissance ; elles comptent parmi les plus grandes de l'Histoire : c'est avec Godefroid de Bouillon, héritier de son oncle dans le duché de Lorraine (**1009**), Beaudouin le frère du héros de la première croisade (**1096**) et son successeur sur le trône de Jérusalem ; c'est Eustache enfin, croisé comme eux, et le seul qui continuera la lignée.

Celle-ci, telle que la rapporte F. Ciatti, n'est pas conforme aux indications du Père Anselme, même en négligeant certains prénoms discutables. Au lieu des deux fils, Ugone et Lodovico, attribués par l'auteur Italien à Eustazio, ou Eustache II^e (*alias* III^e) de Boulogne, le Père Anselme indique une fille unique : Mathilde, comtesse de Boulogne, mariée à Étienne de Blois Roi d'Angleterre (**22 déc. 1135**). Que la compilation du généalogiste français soit sujette à d'inévitables erreurs, c'est évident ; je ne me permettrai pas cependant de la contredire, n'étant point en mesure de le faire. Un membre de la famille des Baglioni vivait certainement à l'époque du Lodovico fils d'Eustazio II, ci-dessus ; peut-être s'appelait-il effectivement Lodovico ? Nous le retrouverons à sa place. Son point de jonction avec les Bouillon n'aurait point été mentionné sans cette circonstance particulière que de vieux chroniqueurs, et non des moindres, affirment le fait.

A première vue, le Roi Artus, ou Renaud de Montauban, surgissant au début de la généalogie des Baglioni, ne choqueraient ni plus ni moins la vraisemblance que Godefroid de Bouillon leur émule en légendaires prouesses. En tous pays, les généalogistes s'ingénient aux raccords de ce genre, plus commodes à placer au chapitre des éloges qu'à celui des preuves. Tout lord anglais eut pour ancêtre Guillaume le Conquérant, ou l'un de ses compagnons ; tout gentilhomme d'Irlande compte dans ses ascendants un roi local (ce qui, au demeurant, ne tire pas à conséquence). Français, Espagnols et Allemands rivalisent en données non moins fastueuses ; les Italiens ne sont pas en reste.

Mais quand il s'agit d'un chroniqueur comme Raphaël le Volterran par exemple, dont les *Commentaires* ne concernent les Baglioni qu'incidemment, on se demande sur quelles preuves l'auteur établit ses dires pour désigner Godefroid de Bouillon au nombre des ancêtres des Baglioni ? C'était là une opinion déjà acceptée au début du XVI^e siècle ; naturellement, les auteurs de second ordre emboîtent le pas sans plus ample informé. Les Froliere, Ciatti, Brenzone, Tomitano, etc., trop spécialisés dans l'histoire de la famille, le manuscrit de Tassi, les discours adressés à tel ou tel des Baglioni marquants, ne sauraient faire autorité.

Cependant la tradition est constante ; et, pour fantaisistes qu'ils soient, les ouvrages généalogiques sont excusables d'y faire allusion après de nombreux précédents. L'origine des plus grandes Maisons repose, le plus souvent, sur la légende ; quand celle-ci émane d'auteurs réputés, elle retient l'attention. Ainsi en est-il pour les Baglioni.

A leur sujet, les éléments d'appréciation s'inspirent de la similitude absolue des armoiries de leur Maison et de celles des Bouillon, la quasi-identité des noms n'est pas moins curieuse : Baglioni et Baglioni sont prononcés en Italien : *Boullioni* et *Ballioni*, alors que les vieux textes montrent parfois Baglioni, mis pour Baglioni, sans qu'une erreur puisse toujours expliquer le fait ; l'origine notoirement germanique des Baglioni fit le reste.

Ces particularités, à les prendre séparément, n'ont qu'une portée insignifiante ; réunies, elles ont créé la tradition ; à défaut de preuves, le lecteur en tirera les conclusions qui lui paraîtront les plus acceptables.

(Voir à la Ire Partie (Historique) chapitre X, notes (armoiries) 348/1, 349/1, et à la II^e Partie (généalogie), section X. Annexes I et II.)